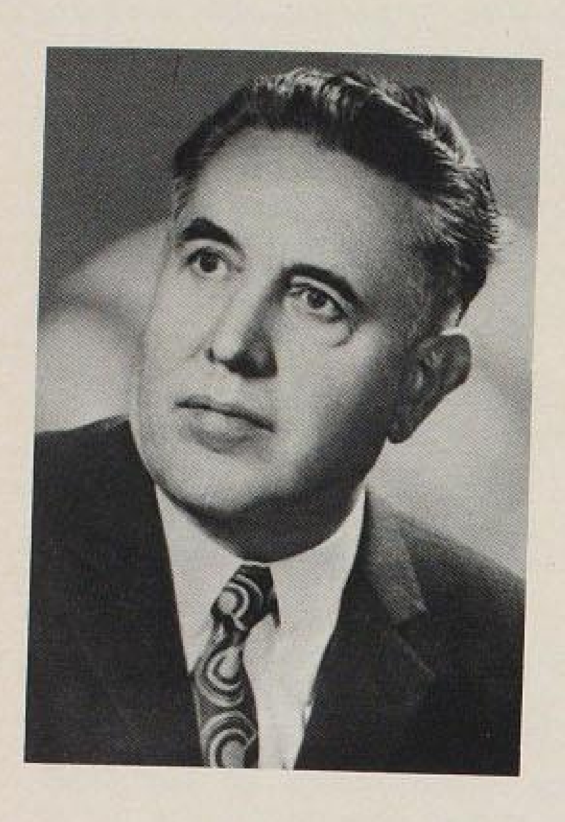
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

3e Circonscription des Yvelines



JEAN TRICART

Ancien Député, Agriculteur,

Candidat
du Parti Communiste Français
pour l'UNION POPULAIRE
et la Victoire
du PROGRAMME COMMUN

ROGER LE TOULLEC
Instituteur, Candidat suppléant



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

A la veille du scrutin du 4 mars, nous voulons nous adresser très simplement à chacune et à chacun d'entre vous.

La France est un pays riche, avec un peuple capable, une histoire généreuse. Les richesses produites sont abondantes, elles sont le fruit des efforts de l'ensemble des travailleurs manuels et intellectuels, hélas elles sont mal réparties, mal utilisées, gaspillés et quelquefois inexploitées.

Avec, les hausses de prix, les salaires et retraites insuffisantes, l'insécurité de l'emploi, le chômage, les inégalités rencontrées par la jeunesse pour acquérir l'instruction et le métier, les difficultés de logements et les loyers trop chers, l'absence d'équipements sociaux, culturels et sportifs, les transports insuffisants, la plupart d'entre vous prennent conscience que cela ne peut plus durer ainsi !

Certes une toute petite minorité réalise des profits considérables et étale un luxe insolent. Dirigeant les banques et la grande industrie, ils dominent l'Etat et exigent leur maintien au pouvoir.

La France est à la croisée des chemins : Ou bien la politique réactionnaire actuelle s'aggravera avec les énormes gâchis, les souffrances, les désordres qui l'accompagnent, ou bien libéré de l'exploitation capitaliste, le pays ira vers un avenir de prospérité, de bonheur et d'indépendance.

Le 4 mars, votre vote revêtira une importance exceptionnelle.

En votant Communiste vous vous prononcerez sans réserve pour le Programme Commun de la Gauche. Vous connaissez nos efforts pour parvenir à sa conclusion et pour le faire connaître.

Ce programme vous apportera immédiatement :

— l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites,

— la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine

— l'avancement de l'âge ouvrant à la retraite à 60 ans et 55 ans pour les femmes

— l'augmentation des allocations familiales payées dès le premier enfant

— Le remboursement effectif à 80 % et 100 % des dépenses de santé

— la stabilité des prix grâce à l'échelle mobile

— la garantie de l'emploi

— Des droits nouveaux permettant une participation réelle à la gestion des entreprises, la liberté d'adhérer et de militer au syndicat de votre choix

— une réforme démocratique de la fiscalité

Les intérêts des paysans, ceux du commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis et défendus.

L'application du programme ouvrira des perspectives enthousiasmante à la jeunesse et assurera une véritable promotion de la femme.

L'exercice des libertés et droits des citoyens seront étendus, la vie politique sera démocratisée.

L'amitié avec tous les peuples, la détente, le désarmement, la paix constitueront les grands axes de la politique extérieure.

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION DE NOMBREUX PROBLÈMES EXISTENT

NOUS venons d'évoquer ceux concernant les travailleurs de cette portion de la Vallée de la Seine qui compte deux grandes usines : Renault et Chrysler, et beaucoup d'autres aux activités variées.

Faute de logements, des dizaines de milliers de travailleurs parcourent un long chemin en trains ou en cars, dans les deux sens. Les uns allant au loin et d'autres venant de loin, tous avec des transports inadaptés, inconfortables et coûteux.

Le Programme commun débarrassera le pays de la bureaucratie engendrée par le pouvoir personnel actuel. La nouvelle démocratie transférera aux assemblées régionales, départementales et communales, les moyens d'études, de décision, de gestion et de financement.

Un urbanisme nouveau pour l'homme unira dans sa conception le logement, l'emploi, les équipements publics. Il protègera les sites naturels et mettra un terme à la spéculation foncière.

Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs seraient candidats à un logement H.L.M. à un prix abordable, ou pour les célibataires à une place dans des foyers. Ce sont nos projets pour la circonscription.

L'existence d'un secteur nationalisé (1 % des entreprises mais 50 % des investissements) permettra d'implanter des zones d'emploi en fonction des besoins et selon le plan démocratiquement élaboré.

Pour les transports, une politique nouvelle sera appliquée au niveau de la région parisienne, comportant la modernisation et l'extension du réseau des transports en commun : le prolongement du R.E.R., l'ouverture de la ligne de grande ceinture, les liaisons régulières avec les gares et les grandes villes de la région, etc.

La réforme de l'enseignement donnera à l'élu un rôle décisif pour :

la construction de crèches avec la participation au financement des grandes entreprises

— Doter la circonscription d'établissements nécessaires à la scolarité, depuis la maternelle jusqu'à 16 ans, avec 25 élèves par classe ; permettant une lutte efficace contre les retards ; assurant la gratuité totale, y compris celle des transports et instituant un nouveau régime des bourses et des allocations d'études. Des lycées classiques et techniques doivent d'urgence être construits, de même que des installations sportives et des centres culturels.

La réalisation de ce vaste projet exigera une étroite liaison avec les élus locaux, les parents d'élèves, les syndicats, les associations et la population.

Il en va de même pour le service hospitalier, les établissements de soins, les foyers et logements pour les anciens...

UNE telle politique est possible, la France en a les moyens. Le livre des comptes du Programme commun s'équilibre en recettes et en répenses.

Il serait anormal que cette circonscription où les travailleurs sont si nombreux puisse encore être représentée par un P.D.G. Ils sont deux à solliciter vos suffrages : M. Godon et Mme Gros. Ayant de puissants intérêts à défendre, ils sont naturellement contre le programme commun. La comédie de leurs disputes cherche à camoufler leur accord pour le maintien, pour l'essentiel, de la politique actuelle.

Pour la réalisation du programme commun la circonscription a besoin d'un député communiste. Vous connaissez les Communistes, leur dévouement, leur honnêteté. Depuis 1958, ils combattent, sans éclipse, le pouvoir actuel de l'argent.

Ils apportent partout la preuve de leur capacité, de leur efficacité. Ministres, ils furent à la Libération à l'origine des réalisations les plus marquantes.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour élargir l'union autour du programme commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour consolider l'union dans la réalisation intégrale du programme commun.

Dans cette circonscription, le Candidat Communiste qui conduisit la Liste municipale d'Union de la Gauche à Poissy, donne toutes garanties pour préserver et élargir l'union.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante à l'Assemblée Nationale.

Pas d'abstentions, le 4 mars votez utile, et efficace, pour le succès du PROGRAMME COMMUN et pour qu'au deuxième tour, le Candidat communiste soit le mieux placé pour rassembler les forces du progrès social et de la démocratie, et battre les représentants du pouvoir du grand capital.

VOTEZ ET FAITES VOTER pour

JEAN TRICART et Roger Le Toullec

Vu les Candidats.